



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°420

JUILLET-AOÛT 2016/ Gouverne-Eost



Il n'y aura pas de bulletin au mois d'août.

Les annonces pour le bulletin de septembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 25 août

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

❗ **La mairie sera fermée le samedi en juillet et en août**

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

❗ **En juillet et août ouverture uniquement les jeudis de 18h à 20h**

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi
Urgences techniques : 02 77 62 40 09
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire et les Adjointes n'effectuent pas de permanence en juillet et août mais reçoivent sur rendez-vous. Contacter le secrétariat.

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir

02/07 9h30 - Journée de nettoyage du château – Ouvert à tous
Juillet Collecte de journaux à l'école Georges Brassens (la date sera communiquée dans la presse)
03/09 Forum des associations – Salle polyvalente
03/09 Collecte de journaux à l'école Georges Brassens
Septembre : Opération ferraille (la date sera précisée ultérieurement)
14/10 Fête du potiron au Château de Joyeuse Garde
25,26,27/11 Exposition peinture et artisanat



Toute l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances !

Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Fermeture exceptionnelle de la pharmacie à 19h en Juillet et Août.

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le 3237.

	Samedi	Dimanche
02 et 03/07	Jouillat – Dutreix Landerneau	Premel - Cabic Kergreis Landerneau
09 et 10/07	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau
Jeudi 14/07	Bernicot Landerneau	-
16 et 17/07	Begot - Bouyer Landerneau	Begot - Bouyer Landerneau
23 et 24/07	Bernicot Landerneau	Audrain Plouneventer
30 et 31/07	Begot - Bouyer Landerneau	Prigent Landivisiau
06 et 07/08	Moign Landerneau	Besse La halle Landivisiau
13 et 14/08	Jouillat – Dutreix Landerneau	Bydlon La Roche-Maurice
Lundi 15/08	Bydlon La Roche-Maurice	-
20 et 21/08	Moign Landerneau	Lacoste Landerneau
27 et 28/08	Jouillat – Dutreix Landerneau	Jouillat – Dutreix Landerneau

INFIRMIERES :

- **Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

- **Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7 – Suspension des permanences sans RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi, jeudi, samedi matin (une semaine sur deux) – **Dr LE GOFF** : mardi, mercredi, vendredi, samedi matin (une semaine sur deux)

GARDES DES MEDECINS : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

Association ADMR de Landerneau et sa région

L'adresse de l'ADMR a changé : l'association se situe maintenant au 21 bis rue de la Tour d'Auvergne à Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Plan canicule

Comme chaque année, à pareille époque, le plan canicule est activé. Un registre est ouvert en Mairie, afin d'inscrire les personnes qui en font la demande. Les personnes concernées sont les personnes « fragiles », les plus de 65 ans, handicapées ou dépendantes, les malades à domicile.

En cas de forte chaleur, elles doivent :

- Maintenir leur logement frais (en fermant les fenêtres et les volets la journée, en les ouvrant le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- Passer si possible, 2 à 3 heures dans un endroit frais.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes ou de pratiquer une activité physique.
- Penser à donner régulièrement de leurs nouvelles à leurs proches – oser leur demander de l'aide.

Si vous souhaitez la visite régulière d'un membre du C.C.A.S, vous pouvez contacter la Mairie.

Commission action sociale

Permanence le mardi 5 juillet de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour les mois de juillet et août 2016

Le jeudi 14 juillet étant férié, la collecte des recyclables, **sur l'ensemble du territoire de la commune** sera avancée, **au lundi 11 juillet, à partir de 5h du matin**. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac jaune la veille au soir aux endroits habituels.

Collecte des recyclables le lundi 11/07 (à partir de 5h) et les jeudis 28/07, 11/08 et 25/08

Collecte ordures ménagères les jeudis 07/07, 21/07, 04/08 et 18/08

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎: 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre 2016

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

Stationnement remorque

02-03/07	Rue de Rohan	06/07	Ker Arzel
09-10/07	Lot Rochebrune	13/07	Croix de La Lieue
16-17/07	Gare	20/07	Rte Kerhuon (n°42)
23-24/07	Route de Kerhuon	27/07	Keranna
30-31/07	Rue de Guébriant	03/08	Gorré N'Aod
06-07/08	Place du Château	10/08	Chapelle Ste Anne
13-14/08	Kergréach	17/08	Lot de Rochebrune
20-21/08	Hameau Parc Hir	24/08	Route de Kergréac'h
27-28/08	Rue Dugesclin	31/08	Keryvonne

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux**

dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Messes du mois de juillet:

- Dimanches **3 et 17 juillet à 10h30 à Saint-Divy**

Un pot sera offert à l'issue de la messe du 3 juillet ; vous y êtes tous cordialement invités.

- Le **26 juillet** une messe sera célébrée à La Forest-Landerneau, à 18h, à la chapelle Ste Anne (jour de la fête de Ste Anne).

Messes du mois d'août:

- Dimanche **7 et 21 août à Saint Thonan**

Le **21 août**, sera une ADAL (Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs).

L'accueil se tient tous les samedis de 10h30 à 11h30 au presbytère de Saint-Divy mais sera fermé à partir du 16 juillet ; réouverture le 20 août.

La Mairie vous informe

Informations municipales

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- BORTOLUZZI Christian – 6 Keranna – Ravalement
- QUINIOU Jean-Joseph – Bohuden – Abri de terrasse amovible
- GUIZIOU Eliane – 4 Cobalan – Travaux d'entretien véranda et isolation extérieure côté ouest
- DENIEL Claude – 15 Route de Poul Ar March – Réfection de la toiture

Accords :

- CONGAR Gilbert – 8 Keranna – Ravalement et peintures de toit
- QUÉRÉ Jean-Noël – 3 Route de Kergréach – Isolation extérieure du pignon ouest
- BORTOLUZZI Christian – 6 Keranna – Ravalement
- GUIZIOU Eliane – 4 Cobalan – Travaux d'entretien véranda et isolation extérieure côté ouest
- DENIEL Claude – 15 Route de Poul Ar March – Réfection de la toiture

Permis de construire

Demandes :

- CUADRADO Anthony et LE PETIT Camille – Parc Bras- Lot n°10 – Construction d'une maison individuelle
- GOURLAOUEN Françoise – Parc Bras - Lot n°21 – Construction d'une maison individuelle
- GUILLIN Patrice et Sabrina – Parc Bras – Lot n°23 – Construction maison individuelle
- SAS DANISCO – De la Grande Palud – Démolition et reconstruction d'un appentis et déplacement d'un silo

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 02/05/2016. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 21 mg/L.

Etat Civil

Naissances :

- Margaux LE POUAPON, domiciliée 16 Keryvonne, née le 1^{er} juin 2016 à Brest.
- Romain LE FUR, domicilié 2 route de la Grève, né le 13 juin 2016 à Brest.
- Solinne MAUDIEU, domiciliée 4 Dour Yan, née le 16 juin 2016 à Brest.
- Titouan KERDRAON, domicilié 41 bis route de Kerhuon, né le 17 juin 2016 à Brest.

Publications de mariage :

- JEZEQUEL Cédric, mécanicien et BRUYERE Céline, Ingénieur de recherche, domiciliés 3 Dour Yann.
- LE BORGNE Eric, interne en médecine générale et ALLARD-LATOURE Tiphaine, interne en médecine générale, domiciliés 9 Rue Jean Gabin à Brest, et résidant 15 route de Kerhuon.

Mariage :

- BERTHOULOUX Marc, adjoint chef de projet et LECHAULT Sylvie, commissaire aux armées, domiciliés 2 rue de Rohan, mariés le 11 juin 2016.
- LE ROUX Adrien, marin d'Etat et MAURECH Bérengère, marin d'Etat, domiciliés 2 Penquer Bihan, mariés le 25 juin 2016.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **juillet et août 2000**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Animation : Fête du Potiron

Fête du Potiron

A La Forest Landerneau



Vendredi 14 octobre 2016

à 19 heures Au Château

Rdv sous l'arche du Château de Joyeuse Garde

Animation - Dégustation de soupe et de friandises

Venez nombreux...apportez vos cucurbitacées (citrouille, courge, potiron, potimarron etc...) pour déco et échanges...

[contacts / Emmanuelle Abily Mairie e.abily.laforest@orange.fr](mailto:emmanuelle.abily@mairie-laforest.fr)



Foyer des Jeunes

Pour le mois de juillet, contacter la Mairie au 02 98 20 21 43.

Brûlage des déchets

Pour les particuliers, les collectivités territoriales et les professionnels de l'entretien d'espaces verts, **le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année** au titre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Pour les agriculteurs et les forestiers, le brûlage des résidus issus de l'élagage au titre de l'exploitation agricole (vergers, haies bocagères) ou de l'entretien de la forêt pour la prévention des incendies est autorisé.

Divagation et nuisance de chiens et de chats

Il est interdit de laisser les chiens et les chats divaguer. Tout propriétaire de chiens doit garder ses animaux dans l'enceinte de sa propriété. Ce dernier est également tenu de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Lutte contre le bruit :

Arrêté préfectoral du 1er mars 2012

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas une gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

Dispositions à appliquer par les victimes de nuisances sonores :

Il convient aux personnes s'estimant victimes de nuisances sonores de s'adresser aux responsables des animaux ou objets en cause pour les rappeler à leurs obligations.

Si cette intervention demeure sans effet, il convient de le confirmer par lettre recommandée. Enfin en cas d'insuccès, s'ouvre la procédure pénale par dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

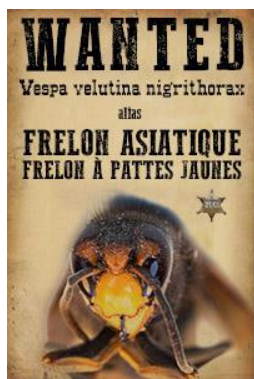
Information SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la seconde quinzaine de septembre 2016.

- ▶ Jeudi 29 septembre – 18 h – Le Family à Landerneau

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Frelons asiatiques



À partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux...

En début de saison, ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs.

La fondatrice est seule durant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien présente à l'intérieur au moment de l'intervention.

Si ce nid primaire n'est pas détruit à temps il sera quitté dès que le nombre d'ouvrières sera suffisant afin de procéder au développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 frelons...

Ce nid définitif, généralement situé à grande hauteur, est difficile à repérer et à détruire.

Soyez donc vigilants pour une détection la plus précoce possible des nids.

Rappel : la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) prend en charge les frais de destruction des nids de frelons asiatiques.

La destruction est effectuée par la FDGDON avec laquelle la Communauté a passé une convention. L'intervention n'aura lieu qu'après une reconnaissance préalable effectuée par le référent de la commune.

Si vous repérez ce qui vous semble être un nid de frelons asiatiques vous devez en informer la Mairie.

Pour plus d'informations, voir sur le site internet de la commune la page consacrée aux frelons asiatiques

Informations diverses

Le Relais Parents Assistants Maternels

A l'attention des parents (ou futurs parents),

Don Bosco par son pôle Enjeux d'Enfance vous propose ses services au sein de votre commune. Vous êtes en recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant, le Relais Parents Assistants Maternels vous accompagne dans vos démarches :

- Un réseau d'assistants maternels résidants sur la commune.
- Une crèche la Cabane aux Bruyères, la commune y réserve 3 places (pour septembre 2016, 1 place est encore disponible.)

Ces 2 services sont situés Zone de Loc Ar Bruc (échangeur de Saint Eloi)

N'hésitez pas à contacter :

➤ Céline David

Relais Parent Assistant maternel Interco

Tél : 02 98 43 63 97

Mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

➤ Isabelle Urien

Crèche La Cabane Aux Bruyères

Tél : 02 29 62 36 49

Mail : iurien@donbosco.asso.fr



Ecoles, bibliothèque et vie associative

Ecole Georges Brassens

Rentrée scolaire 2016

Si vous souhaitez inscrire votre enfant de 2 ans et plus à l'école publique Georges Brassens pour l'année 2016-2017, nous vous invitons à vous présenter en mairie munis des documents suivants :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélique.

Nous vous invitons ensuite à venir nous rencontrer à l'école, avec le certificat d'inscription délivré par le Maire.

Parents de nouveaux élèves déjà inscrits:

La directrice Mathilde BITOUN vous recevra sur rendez-vous entre le 22 et le 26 août, afin d'échanger et de préparer au mieux la rentrée de votre enfant à l'école.

Téléphone : 02.98.20.21.09

Email : ecole.laforest@gmail.com

Activités TAP (Temps d'Activités Périscolaires) Recherche de bénévoles

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider, de façon ponctuelle ou régulière, auprès des enfants

pendant les TAP qui auront lieu le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

Pour tout renseignement, **contacter la mairie.**

A.P.E Ecole Georges Brassens

LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



ECOLE GEORGES BRASSENS

JUILLET : 1 collecte (date à surveiller dans la presse)

AOUT : pas de collecte

SEPTEMBRE : Samedi 3 entre 11h et 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Ecole Sainte-Anne

Kermesse Ecole Sainte-Anne

Le 5 juin dernier a eu lieu la Kermesse de l'école Ste Anne sur le thème de l'Afrique dans une ambiance conviviale et familiale.



Après un défilé dans le parc, les enfants ont dansé dans la cour de l'école devant parents, grands-parents et amis.

De la restauration à la queue de la vache en passant par le tir au but ou le casse boîtes, petits et grands ont pu s'amuser tout au long de la journée grâce aux nombreux parents bénévoles et aux institutrices qui ont répondu présents pour tenir les différents stands.



Pour clôturer cette kermesse, le tirage de la tombola a permis de faire des heureux sur La Forest et aux autres communes alentour :

-1^{er} lot : 2 VTC homme et femme : Bertrand

GOUILLOU

-2^{ème} lot : 2 repas croisière sur l'Azenor :

Pauline ABGRALL

-3^{ème} lot : 1GPS : Mathilde SALIOU

Rentrée 2016-2017

Aux parents d'enfants nés en 2013 et en 2014, et aux futurs parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Sainte Anne, vous pouvez dès à présent prendre contact avec la directrice.

Anne-Elodie ELIÈS, directrice de l'école, peut vous recevoir, sur rendez-vous, le jeudi toute la journée ou le lundi et mardi à partir de 17h.

Vous pouvez joindre l'école par téléphone au 02.98.20.22.06 ou par mail à l'adresse suivante : steanne.laforestlanderneau@gmail.com

Association de Gymnastique des Retraités Actifs



L'assemblée générale de l'association de gymnastique des retraités actifs s'est tenue le jeudi 16 juin en présence d'Yvon BESCOND, Maire de La Forest. Après la présentation du bilan moral par la présidente Claudine LE BIHAN, Annie MARZIN a exposé le bilan financier et Monique BARRÉ les activités de secrétariat. Le bureau reste inchangé pour l'année à venir. Après la réunion toute l'équipe de l'association s'est retrouvé pour un repas en commun, en se promettant bien de se retrouver en septembre. Les inscriptions seront prises au cours du forum qui aura lieu le 3 septembre.

Section maquettes de l'Amicale laïque

Le dimanche 12 juin, les adhérents de la section maquette ont régate avec leurs clapotis (voiliers de 50 cm à voile libre) sur le plan d'eau de Bourg-Blanc.



Comme l'an dernier, Trystan FUTEUL a terminé premier de la compétition et l'Amicale première au classement par club.

Belle journée qui avait démarré sous un crachin tenace mais s'est terminée sous un beau soleil.

Pour faire perdurer l'activité, l'Amicale fait appel à de nouveaux bénévoles qui sont invités à se faire connaître en appelant le 06.31.12.62.17 et ce avant le forum des Associations qui aura lieu le samedi 3 septembre.

Club « Val Elorn »



Le foyer Kerjean est ouvert en juillet et août sauf le jeudi 14 juillet (jour férié).

La marche reprendra courant septembre, vous aurez toutes les informations dans le prochain keleier ou contacter Daniel LARVOR : 02-98-20-31-51 ; ou Gisèle HALLEGOUET : 02-98-20-25-95.

Les travaux manuels et les travaux d'aiguilles reprendront aussi en septembre.

Inter club : jeudi 8 septembre à Plouédern ; jeudi 22 septembre à La Forest.

Mouvements générations – club de Ploudiry – propose un séjour de 3 jours à Trégarvan (presqu'île de Crozon) au mois de septembre. Renseignements au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

Nous serons présents au forum des associations.

Vos annonces

Annonces diverses

- ✚ Le bagad Bro Landerne ouvrira au mois de septembre un cours de cornemuse pour des enfants à partir de 9 ans. Seulement six places sont disponibles ! Les cours auront lieu à l'Ecole de Musique de Keranden à Landerneau tous les mercredi soir de 18h30 à 19h30 et seront assurés par un professeur de Sonerion : Cédric Moign. Renseignements : jean-pierre.bodilis@dbmail.com ou au 06.72.25.26.06
- ✚ Assistante maternelle sur La Forest-Landerneau dispose d'une place en janvier 2017 pour un enfant à partir de 2 ans. Pour plus de renseignements, contacter Mme CORRE Fabienne au 06.98.10.04.93 ou 02.98.20.33.89.
- ✚ Beau Terrain constructible à vendre à La Forest-Landerneau. 630m², bien situé dans le bourg, libre de constructeur CU, bornage effectués. Téléphone : 06.77.64.73.23
- ✚ Marine NUZILLAT, adolescente de 16 ans vous propose ses services pour l'été 2016 : garde d'enfants pendant l'été, garde de vos animaux durant vos vacances, travaux d'entretien, en particulier en intérieur. « Je suis sérieuse, rigoureuse, sociable, de bonne volonté. Quant à la garde d'enfants, je tiens à préciser que j'apprécie les enfants et que je suis quelqu'un de confiance. Tarif officiel en vigueur : entre 7 et 7,50€ de l'heure. Si cela vous intéresse, veuillez me contacter par téléphone au 07.78.79.42.65 ou par courrier : 8 route de Kerhuon à La Forest-Landerneau. »
- ✚ Clara GADONNEIX, étudiante de 20 ans vous propose de garder vos enfants pour juillet 2016. J'ai de l'expérience depuis 3 ans dans le babysitting et je suis entraineur de patin pour des enfants de 8 à 14 ans depuis 4 ans. Tarif à voir ensemble, pour tout renseignement veuillez me contacter au 06.46.16.00.34 ou sur clara.gadonneix@hotmail.fr
- ✚ Noémie LE MONNIER, lycéenne de 17 ans, se propose pour tous types de travaux rémunérés tels que : garde d'enfants et/ou animaux, jardinage et autres travaux extérieurs, ménage, aides aux devoirs, etc... Disponible jusqu'au 8 juillet puis à partir du 1^{er} août jusqu'à la fin de l'année. Pour tous renseignements et propositions, merci de me contacter au 07.61.91.54.86.
- ✚ Laura ABJEAN, lycéenne de 16 ans, vous propose de garder vos enfants pendant le mois de juillet 2016. Mes horaires et disponibilités sont larges. Je suis une personne sérieuse aimant le contact avec les enfants. Merci de me contacter au 06 91 61 76 10.

Café de la Gare

Le Café restera ouvert tout l'été.

Ouvert tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h30 sauf mardi après-midi et mercredi matin.

Ouvert tous les dimanches et jours fériés

Pain tous les jours sauf le mercredi.

Tel 02 98 20 20 80

cafedelagare29@sfr.fr (possibilité de donner son mail pour être informé des animations du café)

Repas crêpes au Café

Dimanche 3 juillet à partir de 11h30.

La crêperie ambulante Rock ha Billig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment, sur place ou à emporter (pour les crêpes à emporter, commander de préférence la veille au café 02 98 20 20 80)

Jeudi 7 juillet, 18h

Apéro musical

En terrasse si possible au son de la musique irlandaise de « **Rakish Band** »

Vendredi 19 août

Une ballade contée le long de l'Elorn : cela vous tente ?

Prenez vos chaussures, préparez vos oreilles et venez rejoindre Brigitte et Nathalie au café à 19h30. Au fil de leurs histoires, elles vous feront découvrir des mondes connus ou méconnus, peuplés de personnages (extra) ordinaires dont les aventures vous emporteront jusqu'à la tombée de la nuit.

Rendez-vous à 18h30 pour ceux qui le souhaitent pour un apéro-tapas.

Dimanche 4 septembre, 10h00

Ballade contée- pique-nique

A partir de 10 heures, pour vous mettre en bouche, Brigitte et Nathalie vous feront parcourir les rives de l'Elorn en vous racontant des histoires (extra)ordinaires pour le plaisir de tous.

(Barbecue à disposition, chacun apporte son pique-nique et ses grillades)

HAIR STYLE COIFFURE

02.98.20.23.46

Claire vous informe que le Salon de coiffure sera fermé pour congés d'été du 21 juillet au 15 août 2016.

Réouverture le mardi 16 Aout 2016.

Bonnes vacances !

STOP PIZZA

Gilbert & Christelle BODENNEC informent leur aimable clientèle du mercredi soir, place du château, qu'ils seront **absents pour congés du 1^{er} au 21 août.**

EDL Conseils



Valérie LOISEL

06 29 61 07 22
edlconseils@gmail.com

Installée sur la commune de la Forest- Landerneau, je propose mes services aux particuliers et professionnels, pour réaliser les états des lieux de vos biens immobiliers situés en Finistère Nord.